

Ligue de natation de La Réunion

Comité directeur du jeudi 30 mars 2023

La réunion a lieu en visioconférence

Ordre du jour :

1 – Point Jeux des Iles

2 – Point sur la constitution de l'organisme de discipline de la ligue régionale (ODR)

3 – Questions diverses

PRÉSENT.E.S

Julie ABEL (en visioconférence), Frédéric ARNAUD, Mahdia BENHAMLA, Pierre DEBAST, Dominique DERVILLIER Guilène FAUBOURG (en visioconférence), Henri FONTAINE (le président), Thierry GOUPIL, Samuel IDMONT

ABSENT.E.S EXCUSÉ.E.S

Flore ATTYASSE

INVITÉ

Franck SCHOTT (CTS - en visioconférence)

Claude VILLENDEUIL, président du Cros

Jean-Paul NANGUET, membre du Cros

Stéphane MOUEZY, membre du Cros, chef de la délégation Réunion pour les Jeux des Iles

Le président ouvre la séance à 18h38

1 – Point Jeux des Iles

A la suite d'un courrier du Codir demandant des précisions au Cros sur l'organisation des prochains Jeux des Iles, Claude Villendeuil a tenu à faire un point de situation.

Il souligne en préambule de son intervention qu'il s'agit de Jeux "spéciaux" à au moins trois titres :

- ce sont les premiers Jeux après la crise sanitaire Covid
- le nombre d'athlètes qui seront présents (880) double par rapport aux précédents Jeux
- Madagascar est très en retard sur l'organisation des Jeux notamment en ce qui concernent l'aménagement des équipements sportifs (ainsi Madagascar n'a pas encore été déterminé officiellement si les épreuves de natation auront lieu à Mahajunga ou à Antananarivo)

Le président du Cros ajoute : "cela étant, nous à La Réunion, nous sommes en ordre de marche et nous faisons tout pour que les Jeux se déroulent dans de bonnes conditions" déclare le président du Cros

Il précise que :

- la Région et le Département ont accepté d'augmenter leur niveau de subvention par rapport aux éditions précédentes "de 95.000 euros pour chacune des partenaires on est passé à 450.000 pour chacun"
- un comité de travail se réunit toutes les semaines depuis un an et demi "nous avons tenu à y associer la natation et l'athlétisme qui sont des disciplines fortement pourvoyeuses de médailles"
- l'équipe médicale est en cours de constitution "car on ne peut évidemment pas faire une compétition sans officiels, sans encadrants et bien sûr sans équipe médicale"
- "en tout état de cause, La Réunion n'ira pas aux Jeux pour faire de la figuration et tout sera mis en œuvre pour cela, notamment en ce qui concerne la prise en charge médicale et sanitaire avec une optimisation des relations entre l'équipe médicale et les médecins de ligue"
- concernant l'hébergement, l'Etat malgache a listé un certain nombre d'hôtels de luxe "les informations seront données/confirmées en mai"

Stéphane Mouezy propose de venir à la rencontre des parents des nageuses et nageurs sélectionnés au cours de la compétition qui aurait lieu au Chaudron en juillet "afin de leur apporter toutes les informations et précisions sur l'organisation des Jeux et le séjour de la délégation natation"

Jean-Paul Nanguet précise : "on peut se libérer pour donner de l'information aux parents pour les rassurer"

Mahdia Benhamla, secrétaire générale, remercie les représentants du Cros pour leurs explications détaillées.

2 - Point sur la constitution de l'organisme de discipline de la ligue régionale (ODR)

Aucune candidature n'a été proposée par les clubs. A l'exception de Mahdia Benhamla, secrétaire générale, aucun.e administratrice/administrateur ne propose de candidature

Les contacts pris la secrétaire générale doivent donc être finalisés

3 – Questions diverses

• Liste des sélectionnables pour les Jeux des Iles

Le CTS indique qu'un courrier sera envoyé à chaque nageuse / nageur sélectionnables et à chacun de leur club respectif.

Le CTS précise qu'il ne s'agit ni d'une pré-sélection et encore moins d'une sélection, mais d'une information sur une potentielle admission à la délégation afin que les jeunes soient en mesure d'indiquer s'ils envisagent ou non de participer aux Jeux.

• Colosse aux pieds d'argile

A la demande de Julie Abel, administratrice, référente natation course et prévention des maltraitances dans le sport, deux demies journées de formation et de sensibilisation animées par l'association Colosse aux pieds d'argile seront organisées par la Ligue le 14 avril et le 29 avril au Creps de Saint-Paul, et de Saint-Denis au profit des encadrant.e.s, les dirigeant.e.s, les membres du Codir et de toutes personnes en lien avec les jeunes des clubs

Il reviendra à chaque club qui le souhaite de faire intervenir l'association Colosse aux pieds d'argile pour la formation et la sensibilisation de ses adhérents

Un courrier d'information sur le sujet sera envoyé aux clubs.

• Compétition d'eau libre

Samuel Idmont, trésorier, propose que la Ligue aide le club de Saint-Leu pour l'organisation de sa compétition d'eau libre. Des bouteilles d'eau, des fruits, des tee-shirts notamment pourront être fournis

La proposition est adoptée à l'unanimité par les présent.e.s

Concernant la mise à disposition par les clubs de leurs coaches pour l'encadrement de la sélection Réunion pour les Jeux des Iles, Samuel Idmont rappelle que conformément à la décision votée à l'unanimité par Codir le mardi 24 janvier 2023, un défraiement financier sera attribué par la ligue aux clubs – à charge pour eux de décider de son usage - et non aux coaches.

• Communication sur le site internet et les réseaux sociaux de la Ligue

La Ligue va lancer un appel à candidature auprès des clubs pour le suivi de sa communication sur le site internet et les réseaux sociaux de la Ligue.

La personne sera défrayée financièrement

L'ordre du jour étant épuisée, la séance levée à 20h56

La secrétaire générale
Mahdia Benhamla

